

Animations :

Le Comité Consultatif Animation se réunira mardi 8 décembre à 20h00 dans la salle du Conseil. Au programme de cette réunion : préparation de la soirée de la Saint Sylvestre et réflexion sur les animations 2010. Toutes les personnes qui veulent participer sont les bienvenues. Un grand merci aux bénévoles pour leur participation à la soirée friture qui a rassemblé 150 personnes.

Trier c'est préserver l'environnement et c'est économiser !

En triant, vous ne faites pas seulement du bien à la planète : vous préservez votre environnement immédiat et votre santé.

Concernant le plastique, les bouteilles d'huile sont maintenant recyclables (contrairement à ce qui est indiqué dans le guide). Vous pouvez les mettre dans le container à plastique à condition de bien les vider.

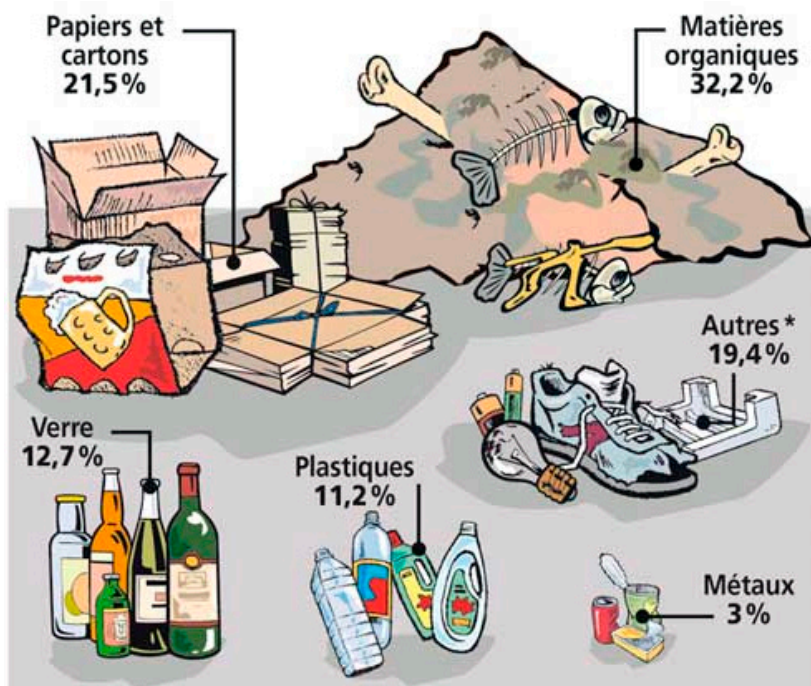
La composition de nos poubelles a connu peu de bouleversement depuis 1993 à l'exception des textiles sanitaires.

On y trouve :

- Les matières organiques (32,2%),
- Les papiers-cartons (21,5%),
- Le verre (12,7%),
- Les plastiques (11,2%),
- Les métaux (3%),
- Autres (19,4%).

On note une légère baisse de la part des emballages (carton, plastique et verre), de 39 à 32%. En parallèle, on note près de 9% de textiles sanitaires (couches, lingettes, mouchoirs papier ...), soit 34 kilos par habitant par an, une augmentation significative depuis 1993.

Le recyclage continue sa progression : sur 37,77 millions de tonnes de déchets ménagers, 33,5% sont orientés vers du recyclage matière ou organique contre 31% en 2005. Les objectifs fixés par le Grenelle prévoient d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.



Déchets des ménages : composition de la poubelle

Le Grenelle prévoit d'atteindre 35% en 2012 puis 45% en 2015.

Nos poubelles (celles de déchets résiduels) contiennent encore jusqu'à 100 kg/habitant/an de déchets potentiellement recyclables : papiers, cartons, plastiques, métaux et surtout verre : c'est en effet encore près de 20 kg/habitant/an de verre qui ne sont pas orientés vers les collectes sélectives.

Suite au Grenelle Environnement, les pouvoirs publics ont fixé l'objectif de réduire les ordures ménagères et assimilées de 7 % sur 5 ans.

Cette politique privilégie la prévention de la production de déchets puis le recyclage et la valorisation organique afin de diminuer les quantités incinérées et stockées.

Quelques chiffres :

- 75 % des emballages ménagés recyclés en 2012.
- - 15 % de déchets enfouis ou incinérés en 2012.
- 35 % de recyclage en 2012 et 45 % en 2015, pour les déchets ménagers et assimilés.

Trier plus aujourd'hui, c'est dépenser moins demain.



Tout le programme de votre région sur: www.reduisonsnosdechets.fr

